

# AMAP MIAM 82

Manger Impliqué A Montech 82

CONTRAT D'ENGAGEMENT - SAISON 2017

L'ADHÉRENT N° \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

LE PRODUCTEUR

Nom : Patrice MARTINET

Adresse : 1899, chemin des placettes

82170 BESSENS

pm82@free.fr

Téléphone : 05 63 02 89 08

## Le producteur :

- S'engage à mettre en œuvre des modes de production écologiques, en respectant le cahier des charges de l'Agriculture Biologique, à travailler dans le respect des écosystèmes environnants, et avec pour objectif le respect de la Charte des AMAP.
- S'engage à partager équitablement les produits entre les adhérents et à distribuer uniquement ses propres produits.
- Informe régulièrement les adhérents sur la vie de la ferme, des modalités de la production et accueille les AMAPiens à la ferme lors de visites.
- Reconnaît avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'AMAP MIAM82 et d'en accepter les termes.

## L'adhérent :

- S'engage pour la saison et règle au producteur le montant total de sa part de production pour la saison concernée et selon les modalités de paiement ci-dessous.
- S'engage à venir récupérer sa part à chaque distribution aux horaires et sur le lieu convenu par le règlement intérieur ou à faire récupérer cette part par une autre personne en cas d'empêchement.
- Assure au moins deux fois dans la saison la permanence de distribution de l'AMAP.
- Reconnaît avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'AMAP MIAM82 et d'en accepter les termes.

## Dates, lieu et lieu de distribution :

La distribution se fera le vendredi de 19h à 20h sous la halle de Montech selon le calendrier précisé ci-après.



**Composition des colis :**

- saucisses de Toulouse : 2 à 2kg5
- saucisses Longanisse (merguez de porc) : 0.4 à 0.5kg
- rôti filet : 0.5 à 1kg
- côtes échine : 0.5 à 0.8kg
- escalopes : 0.5 à 0.8kg
- sauté de porc : 0.4 à 0.6kg
- poitrine 1/2 sel : 0.4 à 0.5kg
- chair à saucisse ou chair à Longanisse : 0.3 à 0.4kg
- plat de côte (coustellous) : 0.3 à 0.5
- filet mignon ou carbonnades ou joues ou rognons ou "onglets" : 0.2 à 0.5kg

**!!! Engagement minimum de 2 colis par saison !!!**

**Calendrier des livraisons et conditions de paiement (indiquer dans chaque case la quantité commandée)**

Dates des livraisons		6-oct.-2017	1-déc.-2017	26-janv.-2018	30-mars-2018
Produits					
Colis de porc (6 kg)					

Par chèques à l'ordre de « Patrice Martinet ». Un chèque par date de livraison.

Réalisé à \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_ 2017

Signature de l'adhérent :

Signature du producteur :

CONTRAT